



60^{EME} SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

DEBAT GENERAL

**DÉCLARATION DE
S.E.M. MARTIN BELINGA EBOUTOU
AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE ET PLENIPOTENTIAIRE
REPRESENTANT PERMANENT DU CAMEROUN**

Vérifier au prononcé

New York, le 23 Septembre 2005

MISSION PERMANENTE DU CAMEROUN
AUPRES DES NATIONS UNIES

22 EAST 73rd STREET, NEW YORK, N.Y. 10021
(212) 794-2295 FAX: (212) 249-0533

PERMANENT MISSION OF CAMEROON
TO THE UNITED NATIONS

Monsieur le Président,

Il m'est particulièrement agréable de vous exprimer les chaleureuses félicitations du Cameroun pour votre élection à la Présidence de la 60^{ème} session ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

En vous souhaitant plein succès dans l'exercice de vos hautes charges, je vous confirme, Monsieur le Président, l'entière coopération de ma Délégation.

Je rends un vibrant hommage à votre prédécesseur, le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, de la coopération et de la francophonie de la République Gabonaise, S.E.M. Jean PING. Son grand talent diplomatique et sa compétence ont contribué de façon décisive au succès des travaux de la 59^{ème} Session Ordinaire de l'Assemblée Générale.

Au Secrétaire Général de l'Organisation, je voudrais exprimer toute l'appréciation du Cameroun pour son action inlassable au service des idéaux de l'Organisation.

Monsieur le Président,

Sur votre judicieuse suggestion, notre débat a pour fil conducteur : l'application et le suivi du texte issu de la Réunion Plénière de Haut Niveau de l'Assemblée Générale.

Le Cameroun souscrit pleinement au Document Final adopté à l'issue de ce Sommet historique.

Certains l'auraient souhaité plus engagé et plus volontariste. C'est pourtant un Document équilibré et réaliste sur toutes les grandes préoccupations globales jugées actuellement prioritaires. C'est un document qui concrétise aussi un nouveau consensus sur le rôle et la place de l'Organisation des Nations Unies dans le système international d'aujourd'hui.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont inventorié les principaux défis que la communauté internationale devra relever et les actions prioritaires que nous devons mener collectivement pour édifier un véritable partenariat mondial pour le développement, et assurer une paix et une sécurité collectives durables.

Ils ont également tracé les lignes directrices pour, au cours de la prochaine décennie, mener à terme "ensemble du processus de renouvellement de l'ONU et la réalisation effective des Objectifs du Millénaire pour le Développement (ODM).



Le moment est venu de passer de la parole aux actes. La valeur et la force des engagements se mesurent à l'aune de leur concrétisation.

Monsieur le Président,

C'est incontestable, le monde a fait des progrès sensibles dans la réalisation de certains des ODM.

Il est aussi un fait indéniable, moins réjouissant celui-là !

L'Afrique est la seule région du monde qui, à 10 ans de l'échéance, accuse un retard fort préoccupant dans la mise en oeuvre des ODM et si elle ne bénéficiait pas très vite de concours extérieurs substantiels, la plupart de ces Objectifs n'y seront pas atteints d'ici 2015.

Nous savons que dans nos pays, le taux de croissance économique actuel, de l'ordre de 3% en moyenne, ne suffit pas à la création des conditions macroéconomiques idoines pour réaliser les ODM.

Aujourd'hui, tout particulièrement en Afrique subsaharienne, sans création robuste d'emplois et de revenus, sans afflux massif de capitaux privés et de l'aide publique au développement, sans une solution efficace, globale et durable à la question de la dette et sans une participation équitable au commerce mondial, nos efforts seront voués à l'échec.

Pour leur part, les gouvernements des pays africains, sur qui reposent la responsabilité première de leur développement, mettent en place des stratégies nationales de réduction de la pauvreté qui cadrent avec la nécessité de réaliser les ODM.

Pour ce qui est précisément du Cameroun, le Gouvernement s'y emploie avec détermination. La mise en oeuvre de son Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP), est soutenue par la communauté des bailleurs de fonds.

Mon pays a amorcé la révision de sa Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) en vue de la rendre plus compatible avec la réalisation des ODM. Il poursuit par ailleurs avec la même détermination la mise en oeuvre de son Programme National de Gouvernance.

Dans cette perspective, les autorités camerounaises ont intensifié la lutte contre la corruption, et sont engagées dans une gestion plus transparente et plus efficace des finances publiques.

bonne foi, la décision de la Cour. C'est notre compréhension du rappel dans le Document Final de «... l'obligation faite aux Etats de régler leurs différends par des moyens pacifiques conformément au Chapitre VI de la Charte, y compris le cas échéant, en ayant recours à la Cour Internationale de Justice ».

Organiser par une négociation positive, les modalités de mise en oeuvre d'une décision d'un organe juridictionnel procède avant tout d'une sage option pacifique, mieux, témoigne d'un profond attachement aux valeurs et principes inscrits dans la Charte de notre Organisation.

Monsieur le Président,

Le Document Final de la Réunion Plénière de haut niveau admet le principe de la coordination des actions conduites par les organes principaux de l'Organisation dans la limite du mandat confié à chacun d'eux par la Charte dans la prévention des conflits armés et le règlement des différends.

Dès lors, il paraît souhaitable au Cameroun, de rechercher et d'examiner instamment le moyen précis par lequel les Etats membres, au Conseil de Sécurité et à l'Assemblée Générale, pourraient être formellement informés de l'état d'exécution des arrêts rendus par la Cour Internationale de Justice, comme ils le sont des activités annuelles de cette dernière.

Le Secrétaire Général de l'ONU pourrait ainsi en informer régulièrement et dans le détail le Conseil de Sécurité et en rendre compte aux Etats membres dans son rapport sur l'activité de l'Organisation à l'Assemblée Générale.

Les bonnes pratiques en la matière prendraient racine et nous inspireraient tous et chacun. Nous serions par ailleurs en mesure de déceler très tôt, au travers des difficultés rencontrées, des sources potentielles de conflit, et de formuler des recommandations préventives.

Monsieur le Président,

Le Cameroun qui souhaite une mise en place rapide de la Commission de la Consolidation de la Paix et du Conseil des Droits de l'Homme, sait pouvoir reposer sur votre sagesse afin que le processus de négociations qui y conduira soit ouvert, transparent et inclusif.

Au cours de la présente session qui coïncide avec le 60^{ème} Anniversaire de l'Organisation, nous devons nous saisir de la dynamique visionnaire insufflée par nos

Chefs d'Etat et de Gouvernement, comme d'une nouvelle opportunité, peut-être l'une des meilleures occasions, avec le Sommet du Millénaire, pour apporter une contribution décisive à l'amélioration de la condition humaine, pour nous acheminer vers ce monde tant rêvé où toutes les femmes, tous les hommes, ainsi que les enfants vivraient, libérés de la peur, de la faim et de la maladie.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Nous avons la responsabilité, ici et maintenant, de concrétiser toutes les promesses généreuses faites par nos dirigeants à l'humanité il y a une semaine.

Faisons-le sans excuses
Faisons-le sans échappatoires
Faisons-le sans délais.

Je vous remercie./_